



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 22 juillet 2020

SÉCURITÉ FERROVIAIRE

LA SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ !

La politique de gestion par activité continue de faire des dégâts jour après jour.

La sécurité est un élément essentiel du service public ferroviaire. Il est désormais l'une des premières victimes de cette gestion.

Pour la Fédération CGT, il est impératif de changer d'orientations pour maintenir un haut niveau de sécurité.

La Fédération CGT des cheminots n'a de cesse d'alerter la direction sur les effets néfastes de sa politique en termes de sécurité ferroviaire. La suppression de personnel, ajoutée à la vétusté des installations, entraîne chaque jour des incidents de plus en plus graves.

Toutes les directions « métier » ont été dissoutes ou réduites au silence, comme celle de la Traction. Cette dernière n'est plus qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises par les activités, qui ne se soucient guère des impacts sur le service public ou la sécurité.

Pour la CGT, ce n'est pas en exacerbant la productivité que l'on fait de la sécurité, mais bel et bien avec des experts métier !!

Aujourd'hui, pour les activités, la sécurité n'est pas leur priorité.

Dernier exemple en date, le dimanche 19 juillet 2020, un évènement sécurité a eu lieu sur la ligne Puyoo-Pau-Tarbes.

Cette ligne est équipée de BAPR (block automatique à permissivité restreinte) avec un système de comptage d'essieux. Une défaillance du système, entre Orthez et Pau, au droit du signal S72, a été constatée.

Rappel des faits :

- Alors qu'un train rencontre un incident sur le S72, il pénètre sur ordre dans le canton en marche à vue ;
- Une défaillance du système de sécurité du BAPR à Comptage d'Essieux provoquera la mise au VL « vert » du sémaphore protégeant le canton occupé ;
- Durant 8 minutes, le S72 est resté au « vert », avec un train de voyageurs circulant à vitesse marche à vue dans le canton.

Suite à cet incident, un CSE extraordinaire s'est tenu. Lors de cette réunion, la direction a tenté de minimiser les faits en parlant d'un « *incident virtuel qui n'est pas contraire à la sécurité, car il n'y a pas eu d'accident* ». Une telle réponse donne froid dans le dos !

Ce qui semble être en cause, ce n'est pas le signal en lui-même, mais une faille dans le fonctionnement du BAPR par comptage d'essieux.

Suite à l'intervention de la CGT, la direction a pris une mesure conservatoire en Nouvelle-Aquitaine : interdiction de pénétrer dans un canton occupé de BAPR par comptage d'essieux après 15mn si le conducteur ne parvient pas à obtenir d'instruction.



Les ADC ont démontré, à l'automne dernier, leur attachement à la sécurité en utilisant massivement leur droit de retrait. La sécurité des circulations et la question de la responsabilité des ADC sont essentielles pour un service public ferroviaire de qualité.

La Direction de la Traction doit retrouver rapidement toutes ses prérogatives en matière de réglementation, d'expertise métier et de formation initiale de haut niveau.

Suite aux diverses interventions de la Fédération CGT des cheminots auprès de la direction, celle-ci est contrainte de généraliser au niveau national les mesures actées sur la région Nouvelle-Aquitaine.

La Fédération CGT des cheminots ne transige pas avec la sécurité des circulations !

